

Directives de sélection pour le biathlon

concernant la participation aux

Championnats du monde juniors (YJWC) à Soldier Hollow, Utah (USA) du 20 février au 2 mars 2022,
Championnats d'Europe juniors (CE juniors) à Pokljuka (SLO) du 17 au 23 janvier 2022 ainsi que les
Championnats d'Europe (CE) à Arber (GER) du 24 au 30 janvier 2022

1. Nombre de participants/quotas

Sur la base des résultats obtenus pendant la saison 2021/22 (Coupe du monde, IBU Cup, IBU Junior Cup et Coupe des Alpes) sont sélectionnés au maximum sept athlètes hommes et sept athlètes femmes pour les YJWC, au maximum quatre athlètes hommes et quatre athlètes femmes pour les CE juniors ainsi que six athlètes hommes et six athlètes femmes pour les CE.

2. Sélections

Si la planification des compétitions devait être ajustée en raison de la situation actuelle (pandémie de Covid-19), la Commission de sélection se réserve le droit d'ajuster les critères de sélection.

2.1. Critères de sélection pour les YJWC juniors

Pour être sélectionnés aux YJWC, les athlètes doivent avoir un niveau de performance correspondant à un classement dans le Top 30 aux YJWC.

2.1.1. IBU Junior Cup et Coupe des Alpes à Obertilliach

Deux résultats en IBU Junior Cup avec chaque fois moins de 8% de temps de retard sur la moyenne du Top 3.

Ou un résultat en Coupe des Alpes à Obertilliach avec moins de 6% de temps de retard sur la moyenne du Top 3, combiné avec un résultat en IBU Junior Cup avec moins de 8% de temps de retard sur la moyenne du Top 3.

Si les directives de sélection ne sont pas respectées ou si un plus grand nombre d'athlètes atteignent les critères de sélection qu'il n'y a de places de quota, alors la Commission de sélection prend sa décision en fonction du potentiel à long terme, de la courbe de forme, de l'évaluation de l'entraîneur et de la santé des athlètes.

2.1.2. Coupe du monde et IBU Cup

Grâce aux catégories juniors étendues, il est possible que les meilleurs athlètes des catégories juniors puissent déjà prendre le départ en Coupe du monde ou IBU Cup. Si cela se produit, ces athlètes peuvent être sélectionnés pour les Championnats du monde juniors par décision de l'entraîneur. Une évaluation du potentiel à long terme est alors intégrée comme base de sélection.

2.2. Critères de sélection pour les YJWC jeunesse

2.2.1. Coupe des Alpes et Universiade d'hiver

Un classement avec chaque fois moins de 6% de temps de retard sur la moyenne du Top 3 lors de deux compétitions de Coupe des Alpes.

Un classement avec moins de 6% de temps de retard sur la moyenne du Top 3 lors d'une compétition d'Universiade d'hiver.

Si les directives de sélection ne sont pas respectées ou si un plus grand nombre d'athlètes atteignent les critères de sélection qu'il n'y a de places de quota, alors la Commission de sélection prend sa décision en fonction du potentiel à long terme, de la courbe de forme, de l'évaluation de l'entraîneur et de la santé des athlètes.

2.3. Critères de sélection pour les Championnats d'Europe juniors

2.3.1. IBU Junior Cup

Deux résultats en IBU Junior Cup avec chaque fois moins de 8% de temps de retard sur la moyenne du Top 3.

Ou un résultat en Coupe des Alpes à Obertilliach avec moins de 6% de temps de retard sur la moyenne du Top 3, combiné avec deux résultats en IBU Junior Cup avec moins de 8% de temps de retard sur la moyenne du Top 3.

Si les directives de sélection ne sont pas respectées ou si un plus grand nombre d'athlètes atteignent les critères de sélection qu'il n'y a de places de quota, alors la Commission de sélection prend sa décision en fonction du potentiel à long terme, de la courbe de forme, de l'évaluation de l'entraîneur et de la santé des athlètes.

2.4. Critères de sélection pour les Championnats d'Europe

Coupe du monde	1 x Top 50 ou
IBU Cup	1 x Top 15 ou 2 x Top 25

Si les directives de sélection ne sont pas respectées ou si un plus grand nombre d'athlètes atteignent les critères de sélection qu'il n'y a de places de quota, alors la Commission de sélection prend sa décision en fonction du potentiel à long terme, de la courbe de forme, de l'évaluation de l'entraîneur et de la santé des athlètes.

Le fait de satisfaire aux critères de sélection n'implique pas automatiquement la sélection ou la garantie de participer aux différentes grandes manifestations.

2.5. Commission de sélection

La Commission de sélection prend la décision de sélection. Elle se compose des personnes suivantes :

- ▷ Directeur Ski Nordique
- ▷ Chef Biathlon
- ▷ Chef de la relève Biathlon
- ▷ Entraîneurs Coupe du monde (CE)
- ▷ Entraîneur de juniors cadre C (YJWC et CE juniors)

Le médecin compétent du service médico-sportif peut être consulté pour avis.

Délai de sélections YJWC :	25 janvier 2022
Délai de sélections CE juniors :	20 décembre 2021
Délai de sélections CE :	9 janvier 2022

Il n'y a aucune possibilité de recours.

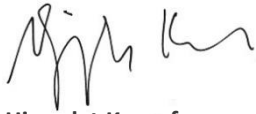
2.6. Publication des sélections

La décision finale concernant les sélections est communiquée comme suit :

- ▷ au sein de la discipline (athlètes, entraîneur, staff) par le Chef Biathlon
- ▷ au sein de la fédération (direction, présidium, Ski Pool, entreprises Pool) par l'intermédiaire du Directeur Ski Nordique
- ▷ pour le public (médias) par l'intermédiaire du responsable médias Biathlon

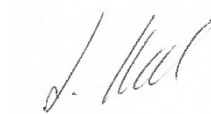
Muri bei Bern, novembre 2021

Swiss-Ski



Hippolyt Kempf

Directeur Ski Nordique



Lukas Keel

Chef Biathlon